RAPPEL DE LA REGLEMENTATION POUR L'EPREUVE EP1

- L'épreuve nécessite une expérience avec des enfants de 0 à 3 ans uniquement

- Les 2 fiches doivent donc concerner uniquement des enfants de 0 à 3 ans

- Une fiche doit porter obligatoirement sur *« La réalisation d'un soin du quotidien »*

- Une fiche doit porter obligatoirement sur *« l'accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et dans ses apprentissages »*

Contenu des fiches :

- Présentation du contexte d'intervention
- Description des activités

- Vous devez apporter vos fiches en 3 exemplaires chacune le jour de l'épreuve EP1.
  Si vous vous présentez sans fiches vous ne serez pas autorisé à passer l'épreuve et la note 0 vous sera attribuée.

- Vos fiches seront vérifiées avant l'épreuve :
  Si elles ne remplissent pas les conditions réglementaires, elles seront indiquées Non conformes et vous ne serez pas autorisée à passer l'épreuve et la note 0 vous sera attribuée.

- Vous pourrez cependant vous présenter aux autres épreuves.